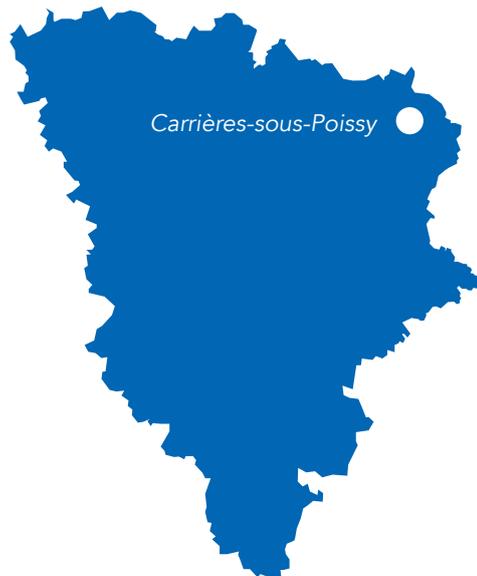




L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES PLUS DE 26 ANS : UN DISPOSITIF POUR LE RETOUR À L'EMPLOI DURABLE

Le projet « Accompagnement vers l'emploi des plus de 26 ans présentant des écarts à l'emploi », porté par la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine, s'inscrit dans une logique d'accompagnement de parcours vers l'emploi. L'atout des actions mises en œuvre : venir en complémentarité à ce qui est déjà proposé sur le territoire par le service de l'emploi classique et proposer un accompagnement spécifique aux personnes de 26 ans et plus, trop souvent laissées en dehors des dispositifs nationaux. Reposant grandement sur les Relais Emploi Conseil de proximité (REC), l'objectif est de participer à la réduction du chômage de longue durée de cette tranche de la population.



Année de réalisation : 2015



Soutien du FSE : 105 348,55 €



Nombre de participants :
822 personnes accompagnées

CONTEXTE :

De décembre 2013 à décembre 2014, les demandeurs d'emploi de catégorie A ont augmenté de 8,14% sur le territoire de l'agglomération. Parmi ces demandeurs d'emploi, plus de 3 600 sont dans la tranche d'âge des 26 ans et plus, souvent laissés pour compte des grands dispositifs de retour à l'emploi nationaux existants pour les moins de 25 ans. Face à ce constat, l'action des Relais Emploi Conseil de proximité (REC) est apparue comme une évidence et une opportunité à saisir. C'est dans ce contexte que le dispositif « Accompagnement vers l'emploi des plus de 26 ans » a vu le jour. Accompagnement individuel des participants, diagnostic de leur situation socio-professionnelle, identification des freins à l'emploi et définition d'un parcours vers l'emploi en lien avec le tissu partenarial constituent les principales étapes proposées aux participants du dispositif.



Yvelines
Le Département

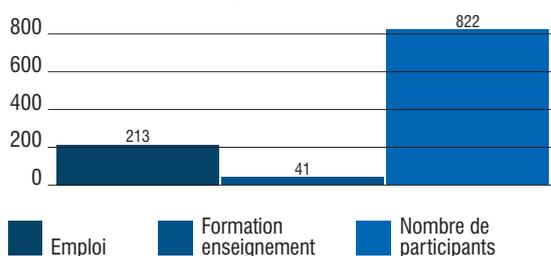
COMMENT ?

1. Favoriser, via un accompagnement collectif et des RDV individuels, le repérage des blocages à l'insertion pour les personnes ne trouvant pas de solution dans les dispositifs de droit commun ;
2. Proposer aux participants une offre de service qui vise à combler leurs lacunes : aide à la recherche d'emploi/formation, mise à disposition d'information et de postes numériques, accompagnement individuel et orientation vers le bon interlocuteur en fonction du diagnostic ;
3. Définition d'un parcours socio-professionnel jalonné d'objectifs à court et moyen termes ;
4. Un suivi du participant par les REC jusqu'à sa réinsertion et jusqu'à 6 mois après son placement.

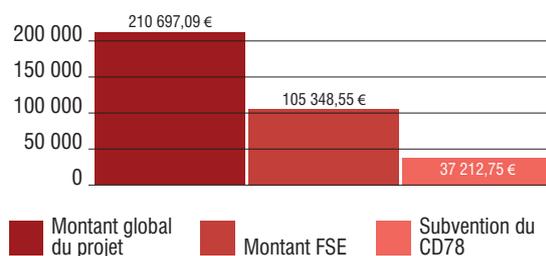
QUELQUES RÉALISATIONS :

- Ateliers d'aide et de conseils en matière de recherche d'emploi ou de formation ;
- Préparation à l'entretien d'embauche ;
- Organisation de sessions de découverte de métiers porteurs d'avenir ;
- Mise à disposition de supports d'information adaptée ;
- Réalisation d'ateliers et de chantiers d'insertion avec les entreprises partenaires.

Sorties dynamiques



Financement



Périodes de réalisation : Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

La Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine a porté le dispositif « *Accompagnement vers l'emploi des plus de 26 ans présentant des écarts à l'emploi* » en 2015 avant d'être dissoute en 2016 au bénéfice de Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) – Communauté urbaine. Implantée sur un territoire stratégique de développement urbain et économique, GPS&O a de nombreuses missions. Parmi elles, on compte le développement de partenariats avec tous les acteurs locaux de l'économie et de l'insertion pour favoriser l'accès à l'embauche des personnes éloignées de l'emploi.

LES + DU PORTEUR DE PROJET :

- un acteur incontournable de l'aménagement économique, social et culturel du territoire ;
- une connaissance fine du tissu entrepreneurial et des partenaires locaux ;
- une palette de compétences large et diversifiée en lien avec la réalité du terrain.

CONTACT :

GRAND PARIS SEINE & OISE –
COMMUNAUTÉ URBAINE
Immeuble Autoneum
Rue des Chevries
78410 Aubergenville
Tél. 06 38 94 34 46

Amine BENCHICKH
a.benchickh@agglo2rs.fr
www.gpseo.fr

